



TELE-PROCEDURE – DEMANDE ADMINISTRATIVE DE DEFRICHEMENT

Téléprocédures Forêt

Le Ministère de l'Agriculture a développé une télé-procédure permettant aux propriétaires de déposer en ligne leur demande d'autorisation de défrichage auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDTM) du lieu de situation du projet de défrichage.

Pour déposer votre demande d'autorisation, vous avez deux possibilités :

- Par courrier, en utilisant le formulaire cerfa adapté ;
- En ligne, en utilisant cette télé-procédure.

Pour accéder à la télé-procédure demande d'autorisation de défrichage, vous devez vous connecter au site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/>
Sur la page d'accueil, vous devez sélectionner « Mes démarches », puis « Propriétaire ou opérateur forestiers ».

04/03/2022

#SIA2022 : quel programme sur le stand du ministère ?

03/03/2022

Filière boulangerie : vers une diminution du sel dans le pain

> PARTICULIERS
& PROFESSIONNELS
MES DÉMARCHES

Accédez aux démarches les plus consultées

Exploitation agricole		Entreprise agroalimentaire et commerce de bouche	
Particulier		Elève ou candidat de l'enseignement agricole	
Vétérinaire, laboratoire ou organisme à vocation sanitaire		Propriétaire ou opérateur forestiers	
Association ou organisation de producteurs		Prestataire de services	
Collectivité territoriale ou établissement scolaire		Fabrication ou distribution de produits phytosanitaires	
Pêche et aquaculture		Donnez nous votre avis	

Sélectionner ensuite « Défricher une forêt ».



Cliquez ensuite sur : « Demande d'autorisation de défricher ».

Procédure

Démarche en ligne

- [Demande d'autorisation de défricher](#)
- Voir les [Conditions générales d'utilisation \(CGU\)](#) du « Service de saisie par voie électronique du Ministère de l'agriculture »  - 39.4 ko - 04/04/2017

Démarche par voie postale

- [Formulaire Cerfa 13632 Demande d'autorisation de défrichement](#)
- [Notice d'information Cerfa N° 51240#08](#)

Une fois connecté avec vos identifiants et mot de passe à votre compte, une page d'accueil des télé-procédures forêt s'affiche. Cette page est unique pour les 3 télé-procédures forêt. Aujourd'hui, deux télé-procédures sont disponibles. La dernière est en cours de développement.

Demande d'autorisation de coupe	Vous avez 1 demande en cours.
Demande d'autorisation de défrichement	Vous avez 1 demande non signée.
Demande de dispositif fiscal	<i>Disponible prochainement</i>

Lorsque vous sélectionnez « Demande d'autorisation de défrichement » : l'écran suivant s'affiche, vous présentant plusieurs possibilités.

TABLEAU DE BORD DE VOS DEMANDES

1 - Mes demandes non signées

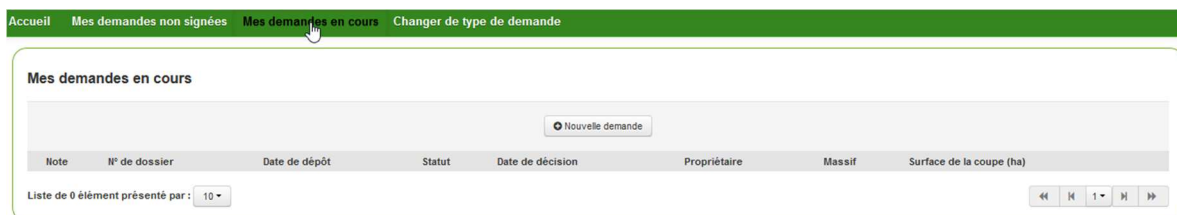


Correspondent aux demandes que vous avez commencé à saisir mais que vous n'avez jamais envoyées au service instructeur. Ce sont donc les brouillons de demande.



Dans ce tableau, s'affichent tous les brouillons ainsi enregistrés. En cliquant sur une demande brouillon, vous pouvez reprendre votre saisie, la modifier et l'envoyer si vous le souhaitez.

2 – Mes demandes en cours



Correspondent aux demandes que vous avez envoyées au service instructeur (la DDTM). De la même manière que pour les demandes non signées, vous pouvez les retrouver dans le tableau et les consulter en cliquant dessus.

3 – Changer de type de demande



Vous permet de revenir en arrière et de changer de télé-procédure (et choisir soit coupes, soit fiscal).

CREER UNE DEMANDE

Revenons à l'accueil : créer une nouvelle demande

Accueil Mes demandes non signées Mes demandes en cours Changer de type de demande

Demande d'autorisation de défrichement

Bienvenue sur la télé-procédure de demande d'autorisation de défrichement.

Vous avez choisi de dématérialiser votre demande. A ce titre, tous les échanges avec votre Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDT(M)) seront également dématérialisés.

Si vous avez besoin d'aide lors de la saisie de votre demande, vous pouvez prendre [contact avec l'assistance](#) ou directement avec votre DDT(M).

En vue de procéder à cette démarche veuillez à vous munir des documents et pièces justificatives listés ci-dessous :

Informations nécessaires :

- Identification et coordonnées du demandeur et des éventuels autres bénéficiaires de l'autorisation
- Détail du défrichement envisagé par parcelles cadastrales
- Caractéristiques du projet

Pièces justificatives à prévoir selon le type de demande et le projet de défrichement :

N° Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?
1 Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs
2 Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs
3 Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs
4 Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :	
5 Evaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000
6 - Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ou dans le cas contraire - Etude d'impact (Pièce 7)	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha
7 Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :	
8 Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)
10 Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier
Habilitation du signataire à déposer la demande :	
11 Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions
12 Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité
13 L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité

Nouvelle demande

S'IDENTIFIER

1^{ère} étape : identification

Identification du demandeur

Rechercher par SIRET Continuer sans SIRET

Enregistrer Quitter Étape précédente Étape suivante

Dans un premier temps, il vous est donc demandé de rechercher si vous existez déjà ou pas dans la base de données. Pour cela, deux possibilités :

- Rechercher avec votre numéro SIRET
- Rechercher sans votre numéro SIRET

Dans le cas où je possède mon numéro SIRET, la fenêtre suivante s'affiche :

Effectuer une recherche du demandeur par son SIRET

Vous êtes ici > Rechercher un SIRET

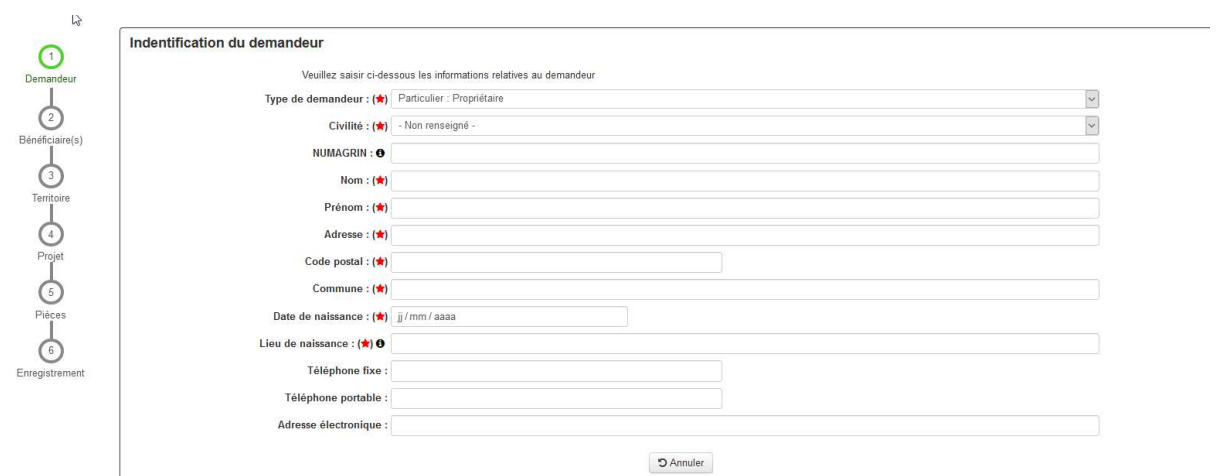
N° SIRET :

Dans le cas où je ne possède pas de numéro SIRET ou que je ne le connaisse pas, la fenêtre suivante s'affiche :



Vous devez cocher si vous êtes un particulier ou une personne morale.

Après avoir cliqué sur « valider », vous devez renseigner vos coordonnées. Si vous avez coché que vous étiez une personne morale, les coordonnées peuvent correspondre à une personne morale.

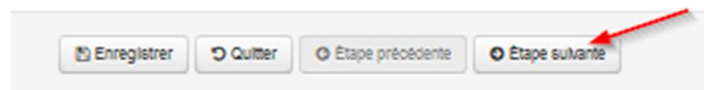
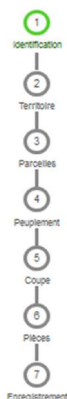


Les champs précédés d'une étoile rouge sont à renseigner obligatoirement.



N'hésitez pas à consulter régulièrement les marteaux : ce sont des aides réglementaires !

Une fois les champs remplis, vous pouvez passer à l'étape suivante en cliquant sur :



A noter que sur le côté gauche, vous pouvez visualiser les étapes de complétude votre dossier

2ème étape : identification du bénéficiaire

Une fois validé cet écran, l'écran suivant vous propose d'identifier les bénéficiaires de l'autorisation. Si le bénéficiaire est la même personne que le demandeur ou s'il est différent.

QUELLES PARCELLES ?

Identification des bénéficiaires

Veillez indiquer ci-dessous si le demandeur est bénéficiaire et s'il existe d'autres bénéficiaires pour cette demande d'autorisation

Le demandeur est-il bénéficiaire ? Oui Non

Veillez ajouter d'autres bénéficiaires si besoin

Type de bénéficiaire	Bénéficiaire	Actions
----------------------	--------------	---------

Rechercher un bénéficiaire par SIRET Ajouter un bénéficiaire sans SIRET

Si le demandeur est différent du bénéficiaire, de la même manière que pour le demandeur, il y a une possibilité de rechercher les coordonnées via le numéro SIRET ou sans numéro SIRET.

De la même manière que pour l'étape précédente, tous les champs marqués d'une étoile rouge sont à renseigner.

Quand les champs sont renseignés, vous cliquez sur « étape suivante ».

3ème étape : identification des parcelles concernées : le territoire

Type de forêt concerné

Veillez préciser le type de forêt concerné par votre demande

Type de forêt : (*) Forêt privée

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface parcelle (ha) (Total : 0)	Action
---------	---------	----	------------------------------------	--------

Type de forêt : si la demande concerne une forêt privée ou publique.

Références cadastrales, vous avez 2 possibilités :

- Soit ajouter une parcelle si vous connaissez son numéro de section
- Soit la dessiner

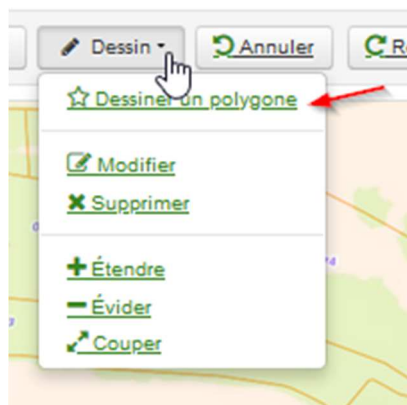
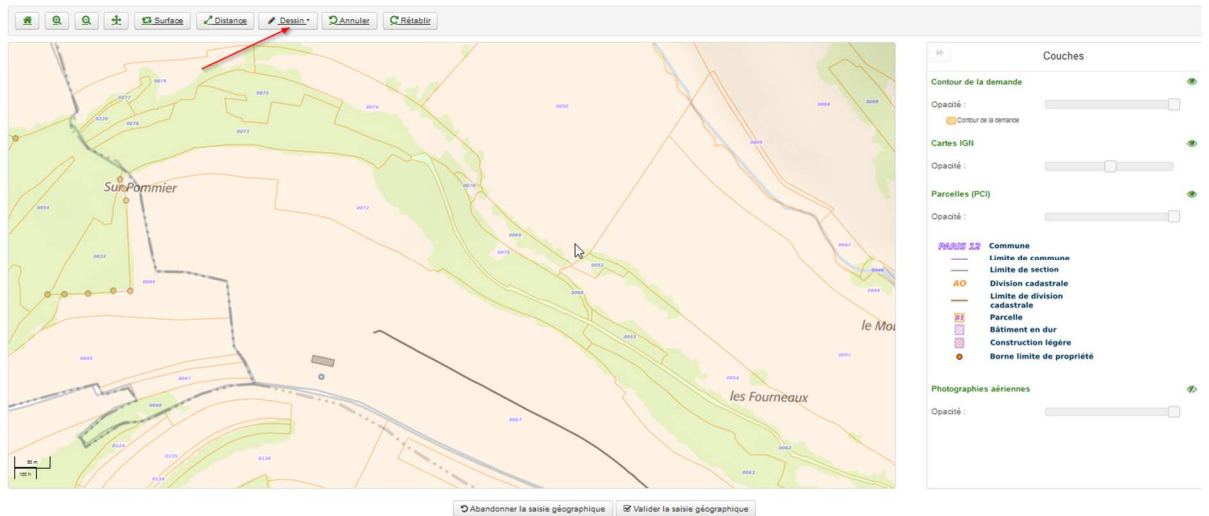
Ajouter une parcelle : vous devez saisir la commune, la section et le numéro de la parcelle, ainsi que la surface de défrichement envisagée.

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface parcelle (ha) (Total : 0)	Action
<input type="text" value="saisir le nom ou le code insee..."/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Supprimer"/>

Dessiner une parcelle : vous devez cliquer sur « dessin » pour pouvoir dessiner un polygone.



Une fois le polygone dessiné, il doit apparaître en orange avant de valider le dessin grâce au bouton « valider la saisie géographique » qui apparaît en bas de la carte.



Le polygone validé rapatrie ainsi les parcelles correspondantes dans le tableau initial.

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veuillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface à défricher (ha) (Total : 2.0000)	Action
12277 - Taussac	AB	0100	2,0000	Supprimer

Dans la colonne « surface à défricher », c'est le total de la parcelle qui est automatiquement rapatrié. Vous pouvez le modifier et ensuite cliquer sur « recalculer les totaux de surface » pour actualiser la somme des surfaces de défrichement.

ATTENTION : la surface indiquée dans la colonne « surface parcelle » sera la surface demandée pour l'autorisation de défrichement.

PROJET

4ème étape : caractéristiques du projet

Caractéristique du projet

Veillez saisir ci-dessous les informations spécifiques au projet concerné par la demande de défrichage :

Surface totale à défricher (Ha)

Département principal des travaux : (★)

Destination principale des terrains après défrichage : (★)

Projet nécessitant une évaluation des incidences NATURA 2000 ? Oui Non

Projet nécessitant une autorisation d'urbanisme ? Oui Non

La surface totale à défricher : reprend la surface indiquée à l'étape précédente dans la colonne « surface à défricher ».

Par défaut, le département principal est celui de la parcelle rapatriée lors du dessin effectué sur la carte.

La destination des terrains après défrichage : reprend l'information du formulaire CERFA classique.

Seuls les champs marqués d'une étoile rouge sont à renseigner de manière obligatoire.

PIECES A JOINDRE

5ème étape : pièces à joindre

Seules 4 pièces sont obligatoires au dépôt de votre demande d'autorisation :

- Le plan cadastral délimitant le défrichage
- Le plan de situation
- L'attestation de propriété
- Demandes ou déclarations déposées au titre d'une autre législation ou attestation de dépôt d'aucune demande ou déclaration

Si la demande nécessite une étude d'impact : le document sera également à joindre.

Pièces

Le format des pièces doit être de type PDF, JPEG, JPG, PNG et la taille maximale est de 2 Mo.

Extrait du plan cadastral délimitant la coupe :

Plan de situation :

SIGNATURE

6ème étape : la signature

Dernière étape : la signature de votre demande : c'est une signature électronique

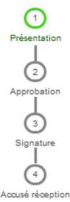
La demande a bien été enregistrée.

Vous pouvez soit passer à la signature, soit revenir à la liste des demandes non signées.

Liste des demandes non signées Signer

Un assistant à la signature explique les étapes et le processus d'authentification de la signature

Assistant de signature de la demande de coupe



Présentation du processus de signature

La signature d'une demande équivaut à un dépôt officiel. À compter de cette signature, vous ne pouvez plus modifier votre demande.

La signature de votre demande se réalise en trois étapes :

- Visualisation de la demande saisie et approbation de cette dernière (Clic sur « Approuver »)
- Réception par messagerie d'un code de signature valable 12 h et permettant de signer un nombre illimité de demandes sur cette période. Saisie de ce code et clic sur le bouton « Signer ».
- Affichage d'un accusé de réception de signature. La demande est signée et transmise au service instructeur ou à l'organisation concernée pour une saisie d'avis.

Dans la dernière étape, il est possible de télécharger le document de demande signé et l'accusé de réception de signature. Le document de la demande signée est également téléchargeable à tout moment dans le menu "Mes demandes en cours".

J'accepte les conditions générales d'utilisation de la signature

Quitter l'assistant Étape suivante

N'oubliez pas de cocher : « j'accepte les conditions générales de la signature » avant de passer à l'étape suivante.

Vous pouvez visualiser votre demande avant de valider

Demande d'autorisation

RECAPITULATIF DE DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPE

Identification de l'exploitant	Identification du propriétaire de l'ouvrage de l'ouvrage
Nom: VELA	Nom: PISCINE
Adresse: 1 RUE BARBET DE JOLY	Adresse: 1 RUE BARBET DE JOLY
Code postal: 95007	Code postal: 95007
Commune: HANAU	Commune: HANAU
N° de tel: 01 48 88 50 19	N° de tel: 01 48 88 50 19
E-mail: v@vela.com	E-mail: p@piscine.com
Tel fax: 01 48 88 50 19	Tel fax: 01 48 88 50 19
Tel portable: 01 48 88 50 19	Tel portable: 01 48 88 50 19

La demande présentée est conforme aux informations que j'ai saisies

Quitter l'assistant Étape précédente Approuver

Quand vous êtes certain du contenu de votre demande, vous pouvez approuver

Quitter l'assistant Étape précédente Approuver

Pour finaliser la signature, vous recevez un code à l'adresse mail indiquée à l'étape 1, lors de votre identification : code que vous devez reporter dans le champ ci-dessous.

Signature de la demande

Veillez saisir le code de signature qui vous a été transmis par mail afin de signer le document. Ce code est valable pour une durée de 12 h et vous permet de signer un nombre illimité de demandes.


Le mail est envoyé à : veronique.vela94@gmail.com


Code de signature : 

532433

En cas de non réception du code ou de perte, vous pouvez demander un nouveau code (attention, limitation à 3 demandes sur une période de 12 h)

 Nouveau code

 Quitter l'assistant

 Étape précédente

 Signer

Enfin, vous pouvez signer :

demandes sur une période de 12 h)

 Nouveau code



 Quitter l'assistant

 Étape précédente

 Signer

Vous recevrez alors un mail, à l'adresse susmentionnée, accusant réception de l'envoi de votre demande avec le numéro d'enregistrement de votre demande.

Vous pouvez également télécharger votre demande ainsi signée.

Télécharger le formulaire de demande d'autorisation : [Demande signee du dossier 01-30232.pdf](#)

Télécharger l'accusé de réception de la demande : [Accuse reception du dossier 01-30232.pdf](#)

**JE DONNE
MON AVIS**

Enfin, vous pouvez donner votre avis sur l'utilisation de cette télé-procédure en cliquant sur :

